



Trinité, le 22/03/2020

Lycée Nord Atlantique

Délocalisé (F.Fanon/J.Pernock)

N.THIERY

Proviseur

Aux parents et aux élèves du LNA

Objet : Note N° 2 Crise COVID-19, nouvelles modalités de mise en œuvre de la continuité pédagogique

Chers parents, chers élèves,

Faisant suite à la note N°1 du 16/03/2020, veuillez prendre connaissance des nouvelles dispositions appliquées pour favoriser la continuité pédagogique au Lycée Nord Atlantique :

– **De nouveaux emplois du temps en vigueur sur Pronote à compter du lundi 23/03 :**

Les élèves et les enseignants sont invités à travailler en fonction des nouveaux EDT qui tiennent compte des horaires permettant le meilleur fonctionnement de « la classe virtuelle, l'après-midi (moins de connexions internet).

En dehors des cours en classe virtuelle programmés par les enseignants, les élèves sont priés de respecter l'emploi du temps indiqué pour effectuer les travaux demandés par les enseignants ainsi que leur travail personnel.

Ce planning doit leur permettre de s'imposer une discipline de travail.

Bien entendu, la classe virtuelle n'est pas l'unique moyen de travail à distance. Pronote, les mails et exceptionnellement les réseaux sociaux restent les moyens plus fiables au niveau de l'accessibilité et du fonctionnement et seront les plus utilisés par les enseignants.

– **Absence de participation des élèves aux classes virtuelles ou à l'occasion d'autres communications à distance** : Les enseignants utiliseront l'application PRONOTE pour signaler les absences. Des contacts seront pris avec les parents des élèves concernés par la CPE pour comprendre les difficultés rencontrées et essayer d'y remédier.

- **Travaux non rendus** : Compte tenu de la situation, les enseignants peuvent demander des travaux à rendre à distance. Les notes seront comptabilisées pour le second semestre. Les élèves qui ne rendront pas leurs travaux seront signalés au Proviseur qui contactera les familles.

Enfin, les coordonnées des personnels assurant des permanences restent identiques à celles qui vous ont été communiquées la semaine dernière dans la note N°1.

Bon courage à toutes et tous durant cette période particulièrement éprouvante, et prenez soin de vous et des vôtres en respectant strictement les consignes données par les autorités.

Cordialement,



Le Proviseur